

Planté, semé, protégé

Statut domestique des arbres du parc burkinabè

Daniel-Yves Alexandre
Botaniste

Chacun des principaux arbres du parc agroforestier burkinabè a ses particularités de régénération qui doivent aussi bien à l'autécologie de l'espèce qu'aux pratiques paysannes. Ces pratiques sont en évolution rapide. Celles qui naguère assuraient la régénération des arbres et la survie de la société sont souvent devenues caduques, soit que la solidarité sociale ait décliné, soit que les contraintes écologiques se soient aggravées (sécheresse et raccourcissement des jachères). Traditionnellement une seule espèce a été semée, le rônier, et une seule repiquée, le baobab. Avec l'introduction du manguier, les paysans se sont familiarisés avec les techniques de pépinière et déjà le néré est géré comme une espèce fruitière exotique. Ce n'est pas encore le cas du karité qui d'une part est très long à entrer en production et d'autre part encore trop fortement lié aux valeurs traditionnelles. Par contre il semble que les paysans soient prêts à planter de nombreuses espèces secondaires, mais il s'agit d'espèces pour lesquelles on ne maîtrise souvent pas bien les conditions de régénération.

■ Introduction

Le paysage agricole burkinabè est très généralement caractérisé par son « parc », c'est-à-dire par la présence d'arbres épars au-dessus

des cultures ou des jachères (Ouédraogo, 1995). C'est tout particulièrement le cas de la région centrale du pays, occupée par les agriculteurs mossi, et qui est celle que nous avons plus particulièrement étudiée.

Dans cette zone, aux sols pauvres, issus de granites et d'une longue pédogénèse, recevant une pluviométrie comprise entre 600 mm au nord et 1 000 mm au sud, les principales espèces rencontrées dans les champs sont le karité (*Butyrospermum paradoxum* = *Vitellaria* sp.), le néré (*Parkia biglobosa*), le baobab (*Adansonia digitata*), le faidherbia (*Faidherbia albida*, ex *Acacia albida*), le manguier (*Mangifera indica*), le tamarinier (*Tamarindus indica*) et de nombreuses autres espèces : raisinier (*Lannea microcarpa*), « prunier » (*Sclerocarya birrea*), figuier (*Ficus gnaphalocarpa*), palmier rônier (*Borassus aethiopum*), etc. (Ouédraogo, 1994 et 1995 ; Ouédraogo et Alexandre, 1993 ; Alexandre, 1997).

Le statut de chacune de ces espèces, diffère. Il existe des différences liées au climat, le rônier est exceptionnel au nord, d'autres à l'évolution récente des conditions écologiques et socio-économiques. Néanmoins chaque espèce a dans les grandes lignes un statut qui lui est propre.

■ Le karité

Le karité, ou arbre à beurre, est de loin l'espèce préférée des Mossi et celle qui a le plus d'importance numérique ou économique. C'est une espèce qui possède une grosse graine à forte teneur en eau. Elle perd très vite son pouvoir germinatif, en revanche la plantule est très résistante au feu. L'arbre est très long à prendre un aspect arboré, plus long encore à entrer en production (plus de vingt ans). Ce qui permettait sa multiplication dans les champs c'était le système de la longue jachère. Pendant celle-ci l'arbre pouvait germer, s'installer et grandir puis être sélectionné lors de la remise en culture. Des critères de forme de feuille et d'architecture permettaient de distinguer des « variétés », certaines plutôt fruitières, d'autres plutôt beurrière. Avec le développement des arbres, la sélection se

poursuivait progressivement. Les arbres sont maintenus en nombre suffisamment petit pour ne pas nuire aux cultures (sorgho). Actuellement les lois qui tentent de protéger les arbres conduisent localement à des surdensités. Mais ce qui est plus fréquent, c'est ce qu'on nomme le vieillissement du parc, c'est-à-dire l'absence de sa régénération. Qu'y a-t-il de changé ?

Naguère existait partout une coutume devenue exceptionnelle qui consistait pour le chef de terre, à donner le signal de la récolte en dénouant une cordelette passée autour d'un individu remarquable (Ouédraogo, op. cit.). La faune sauvage avait ainsi accès aux premiers fruits mûrs et dispersait efficacement les graines. Une autre pratique est récemment tombée en désuétude. Elle consistait pour ceux qui rentraient des champs à enfouir les noyaux des fruits sucés en route, sous des arbustes le long du chemin. La pulpe des fruits, qui ne se conserve guère, est en libre accès, tandis que la graine, dont l'amande donne le beurre, appartient au « propriétaire » de l'arbre. Le droit coutumier concernant la « propriété » du sol et son usage est très complexe et fait l'objet de nombreux travaux et d'un corpus juridique connu sous le nom de RAF (réorganisation agraire et foncière). Actuellement on peut dire que la graine appartient toujours au propriétaire du champ, mais, surtout près de la capitale Ouagadougou, les fruits sont dérobés, verts, pour être vendus sur les marchés. Les graines peuvent finir par manquer. Mais le facteur principal de blocage de la régénération est sans doute le raccourcissement de la jachère (Ouédraogo et Devineau, 1996). Le semis direct en bordure de champ, le long de ligne antiérosives, est la voie de reproduction qui semble la plus prometteuse parmi celles étudiées.

■ Le néré

Le néré est la deuxième espèce du parc mossi, là encore tant en abondance qu'en importance. Le néré est l'arbre dont les graines sont transformées en un condiment appelé localement de son nom bambara « soumbala », ce qu'on traduit par « moutarde ». La commercialisation du soumbala est une source importante de revenu et

l'arbre est dit appartenir aux chefs (le seul qui puisse s'enrichir). Beaucoup de nérés ont un système racinaire traçant superficiel, ce qui explique que beaucoup soient morts ces deux dernières décennies de la sécheresse. L'arbre n'était jamais planté. Les enfants, qui avaient une sorte de dérogation d'usage et qui avalaient goulûment les graines immatures avec la pulpe sucrée, en assuraient l'essentiel de la régénération. L'arbre est maintenant produit dans les pépinières, planté, protégé dans un lacs de branches de *Combretum micranthum*, à la manière des manguiers. Le rôle symbolique du néré a été transféré au *Bombax costatum* (Ouedraogo, op. cit.). Ailleurs, en Centrafrique notamment, le néré est un arbre qui peut être semé dans les jachères (Depommier, 1987).

■ Le baobab

Le baobab est le seul arbre qui soit traditionnellement planté par les Mossi et dans la majorité des pays soudaniens. Les graines rejetées sur les tas d'ordures (ailleurs elles peuvent être consommées, mais ne le sont pas localement) germent parfois et les plants peuvent être transplantés dans les champs proches des maisons avec un excellent taux de reprise. L'arbre étant défeuillé en saison sèche, quand les animaux divaguent, n'a pas besoin d'être protégé. On distingue les individus selon que leurs feuilles sont douces ou amères. Les individus à feuilles douces sont savamment émondés en fin d'hivernage pour la constitution des réserves de feuilles sèches servant à faire la sauce. Ceux-ci ne produisent pas de fruits.

■ Le faidherbia

Le faidherbia est l'arbre par excellence de nombreux parcs, dont les parcs sérères décrits par Pélissier (1966) ou Lericollais (1972). Si

on le trouve en terroir mossi, c'est faute de mieux ou plutôt même parce qu'on ne peut pas faire autrement. L'arbre est en effet non seulement peu apprécié mais, bien plus, craint. Or quand les cultures se répètent au même emplacement avec de courtes jachères, il finit toujours par s'installer et est à peu près impossible à éradiquer. Il rejette d'années en années et ses épines blessent celui qui défriche. La meilleure solution pour le paysan est d'épargner quelques tiges qui canalisent la sève et tarissent les rejets. La croissance des arbres est très rapide, voire surprenante.

■ Le manguiier

Le cas du manguiier est à part dans la mesure où l'espèce est exotique. Mais, précisément parce qu'elle est exotique, elle ne comporte pas d'interdit et elle a pu être plantée sans qu'on enfreigne la tradition. C'est comme ça qu'elle a montré le chemin pour d'autres espèces éventuellement locales comme le néré. Son expansion est tout à fait extraordinaire et contredit l'opinion de ceux qui pensent que les paysans acceptent difficilement la nouveauté. Tous les manguiiers plantés sont greffés, bien que l'on puisse obtenir par graine des individus identiques au pied-mère (apomixie). Avoir un manguiier chez soi, alors que le voisin n'en a pas, serait s'exposer à des « difficultés », c'est pourquoi on s'arrange dans un village pour que chacun ait son manguiier en même temps que tout le monde.

■ Le tamarinier

Le cas du tamarinier est intéressant à plus d'un titre. C'est un arbre à la fois éminemment utile, dont on consomme les feuilles et les fruits, et un arbre maléfique. Tous les tamariniers se rencontrent sur

d'anciennes termitières. On pose souvent la question de savoir lequel précède l'autre. À l'évidence c'est la termitière qui est première car il y en a sans tamariniers alors qu'il n'y a pas de tamarinier sans termitière. Il semble que les rongeurs transportent les graines à l'intérieur des cavités de la termitière (Papillon *et al.*, 1997) et que la plante y trouve un abri contre le feu (Alexandre, 1993). L'exploitation des tamariniers est une des sources de revenus des paysans. Mais l'arbre fait peur. On raconte que la nuit il se promène et que celui qui le rencontre perd l'esprit. C'est pourquoi personne n'en veut près de chez lui et qu'on est en droit de faire arracher un pied qui aurait germé chez son voisin !

■ Le palmier rônier

Le rônier a des besoins en eau relativement élevés et ne se rencontre en abondance qu'au sud du territoire burkinabè. Quand il est présent sur un terroir mossi, il marque l'histoire récente de l'expansion car ce sont les « Gourounsi » qui favorisent sa présence. C'est un arbre éminemment utile, dont toutes les parties sont utilisées. C'est le seul arbre de la région qui soit semé. Les trois graines présentes dans le fruit sont pré-germées en tas puis la graine mise à sa place définitive (Cassou, 1996). Les peuplements peuvent être denses et réguliers, montrant bien par leur structure leur origine artificielle et construite.

■ Discussion

Les arbres jouent un rôle considérable dans les systèmes de production du plateau-central burkinabè. Ceci n'a plus à être démontré. La situation des arbres est très variable. Des différences importantes en relation avec le climat ou d'autres facteurs écologiques sont manifestes. Chaque arbre et chaque village peuvent constituer un

cas particulier. Mais globalement, il semble bien exister une situation de crise plus ou moins déclarée. Certaines espèces sont envahissantes comme le faidherbia ou le margousier (*Azadirachta indica*), d'autres ne sont plus représentées que par des individus âgés, voire se sont raréfiées au point de susciter des comportements naguère impensables (néré).

En dehors des espèces « principales » dont il a été question ci-dessus, le parc compte de nombreuses autres espèces arborées. D'une manière générale il semble que ces espèces aient un poids symbolique moins fort que les espèces principales et ce sont souvent celles-ci que les paysans sont prêts à planter en premier quand on leur demande quelles espèces ils désirent. On ne peut toutefois rien généraliser. Chaque village ou presque est un cas particulier. Ici c'est le figuier qui serait planté, là *Acacia campilacantha*, ailleurs *Securidaca longepedunculata*. Ce qui paraît sûr en revanche, c'est que si les arbres ne sont ni plantés ni semés, ce n'est pas par manque de connaissances technique, mais bien pour des raisons d'ordre sociologique.

Bibliographie

- ALEXANDRE D.-Y., 1993 —
« Quelques observations
sur la physiologie des semences
et plantules forestières de la zone
du Nazinon (Burkina Faso). »,
in : IUFRO-CNSF : *Symposium
international sur les semences
forestières*, Ouagadougou,
23 nov.- 8 déc. 1992.
L.-M. Somé, M. de Kam (ed.),
Backhuys Publ., La Haye : 203-209.
- ALEXANDRE D.-Y., 2002 —
Initiation à l'agroforesterie en zone
sahélienne. Les arbres des champs
du plateau central au Burkina Faso.
Paris, IRD.Karthala, 26 p.

- DEPOMMIER D., 1987 —
*Aspects du parc à karités et nérés
dans la région de l'Ouham,
République centrafricaine.*
Multigraphié Icrاف.
- OUÉDRAOGO S.-J., 1994 —
*Dynamique et fonctionnement
des parcs agroforestiers traditionnels
du Plateau-Central burkinabè :
influence des facteurs biophysiques
et anthropiques sur la composante
arborée.* Thèse Univ. Paris-VI, 207 p.
- OUÉDRAOGO S.-J., 1995 —
Les parcs au Burkina Faso.
Icraf/Salwa n°79, 76 p.

OUÉDRAOGO S.-J.

ALEXANDRE D.-Y., 1993 —

Distribution des principales espèces agroforestières à Watinoma, terroir du plateau central burkinabè, une résultante de contraintes écologiques et anthropiques.

Colloque Phytogéographie Tropicale, Réalités et Perspectives.

Paris, juillet 1993, Jatba, nouvelle série, 36 : 110-111.

OUÉDRAOGO S.-J.,

DEVINEAU J.-L. 1996 —

« Rôle des jachères dans la reconstitution du parc à karité (*Butyrospermum paradoxum*) dans l'ouest du Burkina Faso. »

In : La jachère lieu de production.

C. Floret, éd.

PAPILLON Y.,

ALEXANDRE D.-Y.,

SICARD B., 1997 —

« Termitaries and bush fires induce a fragmentation of *Myomys* populations in fallows of the Nazinon forest (Burkina Faso). »,

In : Abstracts of the First European Pest Management Conference,
York, England : 58.

PÉLISSIER P., 1966 —

Les paysans du Sénégal -

Les civilisation agraires du Cayor à la Casamance. Fabrègue,
Saint Yriex, 974 p.